

Qu'il s'agisse de votre première affectation ou que vous soyez un vétéran du service extérieur, vous vous posez sans doute beaucoup de questions sur votre nouvelle affectation.

Où trouver les réponses? Peut-être avez-vous déjà découvert quelques-unes des sources d'information qui existent à Ottawa, notamment le Centre de préparation aux affectations et d'autres services du Bureau du personnel, l'Association de la communauté du service extérieur, votre unité de négociation collective, votre banque, etc. À l'étranger, le chef de mission ou l'agent administratif de la mission se révèlent souvent très utiles. Mais vous avez peut-être décidé de compter largement sur votre propre expérience et sur celle de vos amis pour tenter d'obtenir tous les renseignements nécessaires.

Peu importe votre façon de procéder, les éléments-clés d'une affectation réussie sont la sensibilisation et la préparation. En d'autres termes, vous devez tenter de savoir exactement ce qui vous attend avant de partir. Si vous êtes bien renseigné et prêt à planifier et à organiser votre emploi du temps en conséquence, vous pourrez prévenir les problèmes, réduire au minimum les désagréments et éviter de graves ennuis.

Le présent Guide traite justement de ces deux éléments. Il vise à sensibiliser l'employé du service extérieur aux conditions de travail et aux répercussions d'un poste permutant ainsi qu'à l'aider, de même que sa famille, à se préparer à une affectation et à certains aspects de la vie à l'étranger. À cette fin, les Directives sur le service extérieur - les DSE - y sont expliquées et rattachées à des événements majeurs qui ont lieu pendant l'affectation. Il permet également de réunir dans un seul ouvrage des renseignements et des conseils utiles provenant de sources diverses sur une foule de questions - depuis les "achats spéciaux" au "zloty" - qui sont, d'une manière ou d'une autre, rattachées aux directives.

Si vous n'avez pas déjà un exemplaire des DSE, adressez-vous à votre agent d'affectation ou au Centre de préparation aux affectations. Chaque directive est examinée en détail dans les chapitres suivants. Pour le moment, essayez de voir comment les DSE peuvent influencer sur vos rapports avec votre employeur et sur votre façon de vivre.